

# OREFQ info

Le bulletin de l'Observatoire Régional de l'Emploi, de la Formation et des Qualifications de **Lorraine**

## É D I T O

Edito 1

Dossier : 2 à 5

**Caractéristiques des jeunes lorrains suivis par le réseau des Missions locales et PAIO**

Brèves 6

### OREFQ

Centre d'Affaires Libération  
4, rue de la Foucotte - 54000 Nancy  
Tél : 03 83 98 37 37  
Fax : 03.83.98.98.78  
E-mail : [contact@orefq.fr](mailto:contact@orefq.fr)  
Site : [www.orefq.fr](http://www.orefq.fr)

Directeur de la publication :  
Catherine FILPA

Permanents de l'OREFQ :  
Catherine FILPA  
Fabienne JIMENEZ  
René KRATZ  
Marie-Laure ZORZIN

Imprimerie Jeanne d'Arc  
Dépôt légal : Mai 2002 - ISSN : 1240-1951

**P**renant conscience de la fragilité de la jeunesse face à la croissance du chômage, le gouvernement décide d'organiser en 1981 un système d'accueil des jeunes qui a pour mission principale de proposer une aide à l'insertion sociale et professionnelle. Ce réseau est composé de Missions Locales (ML) et de Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO). Créées dès 1982, elles ont été implantées sur tout le territoire. On en compte 22 en Lorraine, qui accueillent à la date de décembre 2000 quelques 33 000 jeunes âgés de 16 à moins de 26 ans.

Pour la première fois, une étude descriptive vient d'être réalisée sur le public pris en charge durant l'année 2000 par toutes les structures de la région Lorraine. Ces travaux ont été menés par un groupe inter institutionnel composé de représentants des établissements d'accueil, de représentants des principaux financeurs (État, Conseil régional) et de chargés d'études.

A partir d'une réflexion sur l'usage des informations détenues par le réseau d'accueil lorrain, le groupe a construit une observation relativement fine de la population suivie, qui peut être actualisée chaque année. Mais surtout, les indicateurs descriptifs produits pour la première fois au niveau de la zone d'emploi vont pouvoir être rapprochés de toutes les données produites par les services statistiques publics.

La visée de ces travaux est d'aider les praticiens et les acteurs publics à mieux connaître les situations vécues par certains jeunes et d'améliorer le repérage des dynamiques d'insertion et d'exclusion sociale et professionnelle. Le présent bulletin expose les principaux résultats de l'analyse des valeurs régionales.

# dossier

## Caractéristiques des jeunes lorrains suivis par le réseau des Missions locales et PAIO

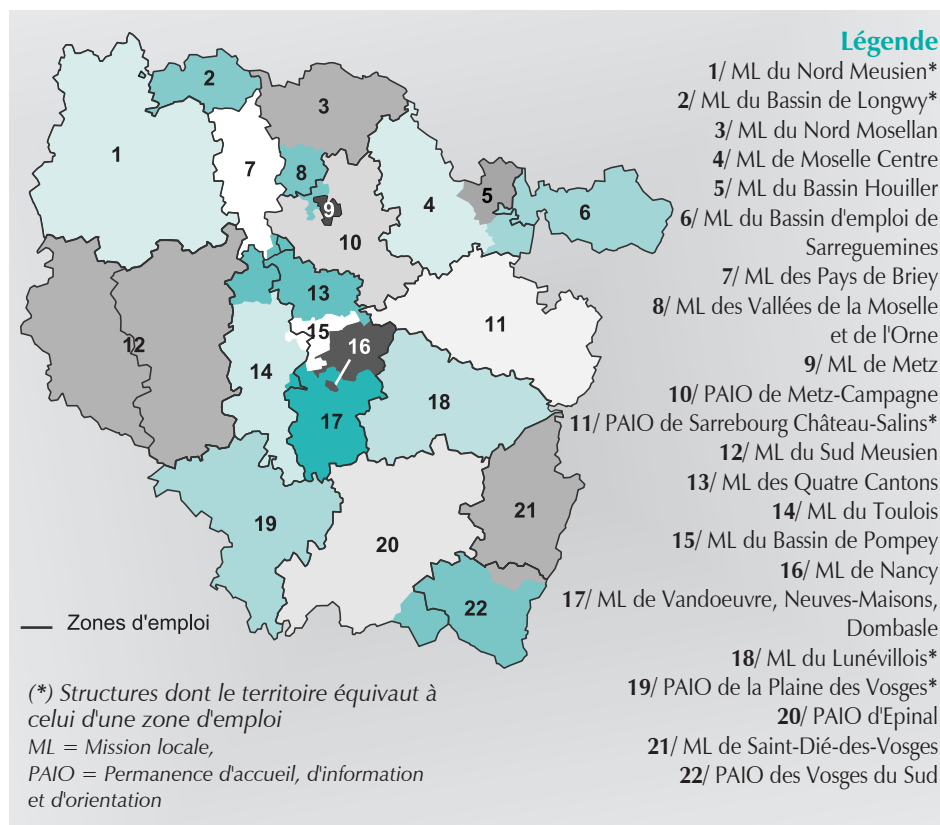
L'insertion professionnelle et l'accès plein et entier au statut d'adulte peuvent être plus ou moins longs selon les individus.

L'autonomie personnelle dépend d'une véritable transformation existentielle qui résulte autant de la volonté singulière des individus et de la stimulation de leurs milieux familiaux, que de leurs conditions de vie matérielles.

Au cours de ce processus, que l'on résume en "passage de la jeunesse à l'âge adulte", les jeunes peuvent avoir besoin de soutien, qu'il s'agisse d'un simple coup de pouce ou bien d'un accompagnement plus durable et global.

La nature de l'aide apportée par le réseau varie en fonction de la demande des jeunes : elle peut toucher aux différentes sphères de la vie (logement, santé, éducation, travail, vie sociale). Elle devient cruciale pour les plus démunis.

### Territoires couverts par les structures d'accueil lorraines



Au 31 décembre 2000, les 22 missions locales et PAIO implantées sur le territoire lorrain étaient en contact avec près de 33 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans. Chaque structure est habilitée à accueillir les jeunes résidant sur des territoires géographiques circonscrits. La délimitation de ces espaces de compétence s'est dessinée au fil du temps, en fonction de l'implication progressive de différentes institutions publiques, et en particulier des communes.

Actuellement, il n'existe pas de recouvrement entre les territoires couverts par les structures d'accueil et la zone d'emploi<sup>1</sup> habituellement retenue pour les études socioéconomiques, hormis pour 4 Missions locales et 1 PAIO (cf. carte ci-dessus).

<sup>1</sup> Rappelons que la zone d'emploi n'est pas un territoire administratif. C'est seulement un découpage basé sur :

- des critères objectifs d'homogénéité économique et de solidarité entre les activités locales,
- les migrations alternantes domicile-travail pour les actifs occupant un emploi,
- et une surface suffisamment étendue pour que les statistiques soient significatives.

Notons toutefois que les zones d'emploi lorraines respectent les limites de canton et de département.

## Un public en voie d'insertion sociale et professionnelle

En dehors du critère de l'âge, il n'existe pas de définition restrictive du public que doivent accueillir ces structures. Cependant, les praticiens autant que les financeurs des établissements tendent à privilégier l'accueil des jeunes sortis du système scolaire et au sein de ce public, les jeunes encore en voie d'insertion sociale et professionnelle. Autrement dit, ceux qui n'ont pas encore atteint une certaine stabilité dans leur éducation, leur travail, leurs revenus ou leurs conditions de vie en général.

La population des jeunes non scolarisés, public cible des Missions locales et PAIO, s'élevait au Recensement de la population réalisé en mars 1999 à près de 132 500 jeunes. Au sein de cette population, 1 personne sur 4 environ était en contact avec une structure d'accueil lorraine<sup>2</sup>. Toutefois, cette part fluctue sur l'ensemble du territoire régional. Elle varie aux extrêmes de 38 % dans la zone d'emploi de Lunéville à 14 % dans celle de Sarrebourg.

## Moins de diplômés et plus de femmes parmi les jeunes suivis par les structures d'accueil

Lorsqu'on observe en revanche les personnes sans diplôme ou dotées seulement d'un diplôme de niveau Vbis (BEPC par exemple), cette part du public capté par les structures est

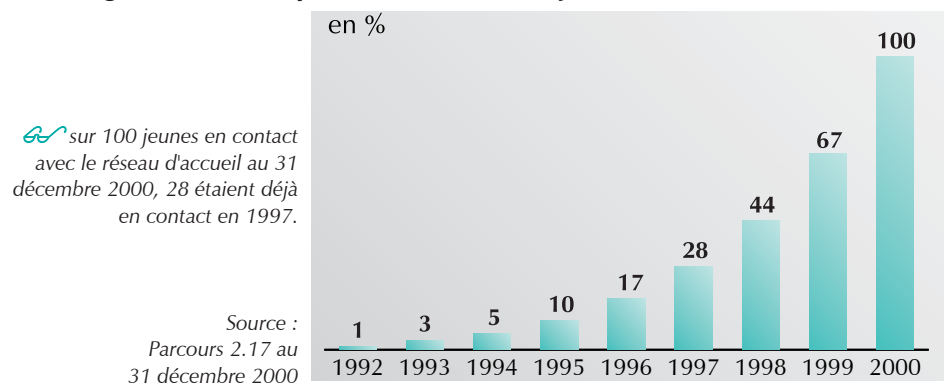
<sup>2</sup> Attention. Nous procédons ici au rapprochement entre les données du Recensement de Population à la date de mars 1999 et celles issues de Parcours (logiciel des ML et PAIO) à la date de décembre 2000. Il y a donc un décalage de presque deux ans entre les deux sources. Ce rapprochement a été effectué à défaut de disposer d'autres sources d'information. Il donne un ordre de grandeur sur la part du public potentiel pris en charge par le réseau. Ce "taux de couverture" (rapport du nombre de jeunes en contact avec le réseau sur le nombre de jeunes non scolarisés âgés de 16 à moins de 26 ans sur le même territoire) est de l'ordre de 25 % au niveau régional (20 % pour les jeunes hommes et 27 % pour les jeunes femmes). Il convient de prendre en compte par ailleurs que certains jeunes accueillis peuvent être encore scolarisés au moment du 1er accueil. Il sont donc décomptés, mais pour une part modeste, dans le nombre des jeunes en contact avec le réseau.

beaucoup plus élevée. Que l'on considère les chiffres du Recensement de la population ou bien les statistiques des Missions locales et PAIO, on arrive à près de 18 000 jeunes ayant les mêmes caractéristiques. Tout laisse penser que les structures d'accueil touchent effectivement une grande partie de la population exposée aux difficultés d'insertion, c'est-à-dire celle qui ne dispose pas de diplôme professionnel.

Les jeunes femmes sont majoritaires au sein de la population accueillie par le réseau. Elles représentent 54 % des effectifs. Par comparaison, leur part dans la population totale non scolarisée au Recensement de population de mars 1999 n'est que de 46 %.

## 44 % des jeunes ont au moins de deux ans d'ancienneté de contact

### Histogramme des fréquences cumulées des jeunes en contact au 31/12/2000



Les femmes s'adressent davantage au réseau et à un âge un peu plus avancé. Cette sur-fréquentation est probablement le reflet d'une inégalité des chances d'insertion professionnelle entre hommes et femmes.

L'enquête Insertion dans la Vie Active (IVA) réalisée par le Ministère de l'Éducation nationale sept mois après la sortie du système scolaire<sup>3</sup>, atteste de cette inégalité. Les données lorraines pour les sortants de 1999 corroborent ce constat d'une moindre insertion professionnelle à court terme pour les jeunes femmes, quel que soit le niveau, mais plus particulièrement pour les sortants des niveaux IV ou V<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> En Lorraine, cette enquête est réalisée dans le cadre d'un partenariat qui existe depuis de nombreuses années entre les services statistiques du Rectorat et la DRONISEP.

<sup>4</sup> Niveau IV ou V de formation : niveau atteint par les personnes sorties des années terminales du Bac ou du CAP-BEP

## Une ancienneté moyenne de contact entre le jeune et la structure de l'ordre de 2 ans

Tous ces jeunes n'expriment pas la même attente vis-à-vis du réseau : du simple conseil ponctuel à une aide conséquente, il y a autant de cas que d'individus. Quelques jours suffisent parfois pour régler une démarche administrative tandis qu'il faut compter en années l'accompagnement d'un individu vers l'insertion. La durée de contact avec le réseau d'accueil dépend également de la capacité des structures à répondre aux attentes spécifiques des jeunes dans un délai acceptable ou à mobiliser dans leur environnement les partenariats nécessaires.

Au 31 décembre 2000, 56 % des jeunes ont moins de deux ans d'ancienneté de contact. Par ailleurs, parmi les 28 % de jeunes en contact avec le réseau depuis au moins 4 ans, 1 sur 2 est non qualifié.

## L'accès des jeunes à un logement autonome, inégal selon les sexes

Les jeunes vivent aujourd'hui plus longtemps chez leurs parents, par contraste avec les générations précédentes. Ce constat reste valide pour 56 % des jeunes femmes et 70 % des jeunes hommes en contact avec le réseau d'accueil et âgés de plus de 20 ans.

Lorsqu'ils ne sont pas chez leurs parents, soit les jeunes assument un logement autonome (en étant essentiellement locataires), soit ils vivent dans une situation d'indigence du point de vue du logement.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être locataires. Cette différence selon le sexe s'explique en partie par le fait qu'elles doivent plus souvent assumer des responsabilités parentales. Ainsi, 18 % des femmes âgées de 21 ans au moins contre 12 % des hommes de la même tranche d'âge élèvent au moins un enfant.

Parmi ces jeunes parents, à peine plus de la moitié vivent en couple. La constitution d'un couple et la venue d'un enfant sont plutôt des événements déclencheurs de départ du "cocon" familial. Mais 14 % des jeunes d'au moins 21 ans dans cette situation de responsabilité parentale sont encore hébergés par leurs parents, probablement en raison d'un problème de ressources financières.

Par ailleurs, dans l'extrême indigence du point de vue du logement, 1 200 jeunes lorrains en contact avec le réseau d'accueil vivaient sous un toit précaire<sup>5</sup> ou n'avaient pas de logement du tout au 31 décembre 2000. Sans adresse, il leur est difficile d'établir des relations suivies avec les organismes en charge de les aider.

### Une autonomie de déplacement limitée

La mobilité est aujourd'hui souvent indispensable pour pouvoir occuper un emploi. Or, celle-ci est loin de caractériser tous les jeunes. 29 % des jeunes connus du réseau peuvent se déplacer en voiture tandis que 13 % déclarent n'avoir aucun moyen de déplacement ni collectif, ni individuel, ce qui risque de les pénaliser lourdement pour toute recherche d'emploi ou entrée en formation. A titre de comparaison, au Recensement de la population de mars 1999, 66 % des jeunes travailleurs de 16 à 25 ans se rendaient à leur travail en automobile. A mesure que le niveau de formation des jeunes en contact s'élève, leur mobilité s'accroît également, comme les chances d'insertion rapide.

<sup>5</sup> Est considéré comme logement précaire, le logement de type "chez un ami" et le squatt.

### Source utilisée : *Parcours*

*Parcours*, le logiciel de gestion des dossiers des jeunes, commun à l'ensemble des structures, permet de connaître les caractéristiques du public accueilli et l'historique des situations vécues par les jeunes, pour autant que les structures aient pu remonter dans leur histoire.

Les fichiers *Parcours* de l'ensemble des structures ont été anonymisés, compilés et interrogés selon des modalités définies par un groupe de travail et validées par les praticiens. Les travaux menés jusqu'à ce jour portent sur la conception d'une série d'indicateurs quantitatifs standardisés, ce qui permet aux structures de comparer les résultats de leur activité avec des données de référence à différentes échelles géographiques.

Certains indicateurs sont à interpréter avec précaution car ils sont parfois issus d'estimations (les indicateurs sur les ressources par exemple). D'autres sont probablement sous estimés (le nombre d'enfants à charge). Mais un important travail de fiabilisation des fichiers a été préalablement réalisé avant le calcul de chaque indicateur. De sorte que la présente contribution constitue une avancée réelle dans l'exploitation de cette source d'information.

D'une façon générale, il faut considérer le travail produit par ce groupe comme le fruit d'une démarche méthodologique susceptible de s'améliorer encore avec la poursuite des travaux d'exploitation et les prochaines versions du logiciel lui-même.

### Un peu plus d'un jeune sur trois est sans aucun revenu

La satisfaction de ces besoins élémentaires que nous venons d'évoquer, se loger, se déplacer mais aussi s'alimenter, est tributaire des revenus dont disposent les individus. Une estimation des revenus des jeunes en contact avec le réseau d'accueil établit la proportion des jeunes sans ressources d'aucune sorte à 37 % au 31/12/2000. Une partie de la population suivie bénéficie d'aides relevant pour l'essentiel de l'assurance chômage ou des aides sociales (RMI lorsque le jeune a un enfant, API, AAH...). Cependant, elle ne représente que 19 % de la population totale en contact. A ce compte, la dépendance envers la famille ou la société est intégrale. Et le défaut de solidarité de l'entourage familial ou du groupe social entourant le jeune peut avoir des conséquences graves.

### Faiblesse des niveaux de formation initiale et conséquence sur les emplois visés

La formation initiale suivie constitue pour les jeunes le principal atout à faire valoir sur le marché du travail, surtout lorsqu'une première expérience professionnelle significative fait défaut. Or, ce bagage de la formation initiale est parfois bien dérisoire. Au premier contact avec le réseau d'accueil, à l'issue de la formation initiale et avant une éventuelle entrée en

apprentissage, 46 % des garçons et 29 % des filles n'ont qu'un niveau de formation Vbis ou VI, c'est-à-dire qu'il n'ont pas atteint la dernière année du second cycle court (CAP, BEP) ni le second cycle long.

Bien qu'elles soient mieux formées (31 % des jeunes femmes ont tout de même au moins le niveau du baccalauréat contre 17 % des garçons), les jeunes filles ont plus de difficultés à s'insérer comme cela a déjà été dit.

Elles communiquent aux conseillers techniques des structures d'accueil des vœux peu diversifiés quant aux emplois recherchés. Même après un travail de réorientation vers des professions susceptibles d'offrir davantage de débouchés potentiels que ceux initialement visés par les jeunes femmes, on trouve encore 75 % des souhaits exprimés concentrés dans 4 familles de métiers seulement : *Personnel de la distribution et de la vente, des services aux personnes et à la collectivité, des services administratifs et commerciaux et de l'industrie hôtelière*. Cette relative restriction des perspectives professionnelles a pourtant déjà fait l'objet d'un questionnement entre les jeunes et les personnels des structures d'accueil.

L'éventail des métiers visés par les jeunes hommes est un peu plus diversifié. Les professions techniques arrivent en tête : *Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique, du bâtiment, des travaux*



publics et de l'extraction, du transport et de la logistique. Si l'on compare avec les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi masculins du même âge, on constate que le moindre intérêt apparent de certains jeunes hommes en contact avec le réseau pour des emplois qualifiés (exemple : *Technicien industriel*) résulte probablement plus de la faiblesse du niveau de formation que d'une réelle désaffection.

Cela dit, tous ces constats corroborent le caractère extrêmement sexué des métiers.

### Le difficile accès des jeunes à un travail

L'accès à un emploi stable dépend des acquis des jeunes et des opportunités qui se présentent à eux. La concurrence accrue entre les candidats potentiels à un emploi se fait cruellement ressentir au sein de la main d'œuvre juvénile. De multiples travaux ont exposé les processus de relégation qui touchent certaines couches de la population, à mesure que le niveau de formation décroît. Au 31 décembre 2000, 46 % des jeunes en contact avec le réseau d'accueil n'avaient encore jamais occupé un emploi, quelle qu'en soit la nature. Ce chiffre à lui seul résume l'état de la situation. Cette difficulté d'accéder à un emploi pose de nombreux problèmes, non seulement parce qu'elle redouble certains échecs vécus antérieurement (que ceux-ci soient liés aux rapports avec la famille, l'école ou l'environnement social) mais aussi parce qu'elle pose un problème économique réel.

Parmi les jeunes sans diplôme, 1 sur 5 a connu une période d'apprentissage dont la durée moyenne s'élève à 14

mois, alors qu'un apprentissage dure au moins deux ans. Beaucoup de jeunes qui tentent donc l'expérience de l'apprentissage ne parviennent pas à effectuer le cycle complet. Là encore, il n'est pas possible avec les travaux réalisés d'identifier l'interaction des facteurs susceptibles d'expliquer ces ruptures des contrats. Mais il sera intéressant à l'avenir, d'améliorer notre connaissance sur la question. Toujours en ce qui concerne les jeunes non diplômés ayant entamé un apprentissage, nous constatons que l'âge moyen d'entrée dans la mesure n'est que de 17 ans.

### Un réseau d'accueil qui s'efforce de limiter les désavantages

Le rôle des structures d'accueil est de mettre en place des solutions pour résoudre autant que faire se peut, toutes ces difficultés qui rendent problématique l'accès au statut d'adulte avec tous ses attributs (emploi, revenu, etc..).

Lorsqu'on observe comment les jeunes accueillis pour la première fois en 1999 ont occupé leur temps durant une année entière, on constate une évolution positive. Petit à petit, la part du temps passé au chômage régresse : elle se résorbe de 38 points en passant de 78 % à 40 %, 12 mois plus tard.

Au bout d'une année de contact, pour cette cohorte de jeunes entrant en 1999, le temps passé en moyenne à occuper un emploi (sous CDI ou CDD) atteint les 30 %. Les résultats sont encore plus probants quand on cible les jeunes diplômés. Il y a donc bien globalement un effet des prises en charge, même si ces résultats peuvent être considérés comme trop ténus par rapport à l'envergure des problèmes.

### Pour conclure

Les données exploitées dans ces premiers travaux sur *Parcours* confirment la place déterminante occupée par les structures d'accueil dans le paysage institutionnel de la lutte contre l'exclusion des jeunes. Les Missions locales et PAIO accueillent en effet la quasi totalité des jeunes chômeurs ou inactifs sans diplôme. L'appréhension du risque d'exclusion par les professionnels des structures s'opère sur un double plan : professionnel et social. C'est pourquoi les travaux d'observation de la population suivie par le réseau d'accueil s'attachent à construire des indicateurs de l'insertion sociale et de son pendant indissociable, l'insertion professionnelle.

Les données produites confirment la grande fragilité des jeunes sortant prématurément de l'enseignement professionnel technique (public le plus nombreux au sein des jeunes en contact) ou de l'enseignement général secondaire. L'éligibilité de cette population juvénile aux dispositifs relevant des politiques publiques d'accès à l'emploi et à la formation ne fait donc aucun doute. Les travaux montrent cependant que les jeunes en contact avec le réseau d'accueil ne bénéficient qu'insuffisamment de ces dispositifs. Cela est net pour les formations en alternance dont on peut regretter qu'elles ne puissent pas donner une nouvelle chance à ces quelques 17 000 jeunes lorrains en contact avec le réseau qui restent sans aucun diplôme à la date d'observation.

Au delà du seul accès à l'emploi, rappelons que les autres facteurs pris en compte dans l'étude (le logement indépendant, les possibilités de déplacements, l'origine des ressources, etc) et sans doute d'autres facteurs non abordés (l'accès aux soins, l'appartenance à un groupe social cohésif...) interagissent dans le processus d'émancipation.

### Pour aller plus loin . . .

L'OREFQ diffuse le rapport d'analyse détaillé des données régionales, ainsi que le CD-ROM présentant l'intégralité des statistiques pour la région, les départements et les zones d'emploi. Ces publications seront mises en ligne sur le site de l'OREFQ à la fin du premier semestre 2002.

**Ont participé au groupe de travail : la Cellule régionale d'appui aux démarches de Bassin d'emploi de Lorraine, le Conseil régional de Lorraine, la DRTEFP, le GREE-Céreq, les Missions locales du Nord Meusien, de Vandoeuvre, du Bassin houiller et de Thionville, et l'OREFQ. Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont contribué à ce travail.**

## ✓ Les premiers résultats de Génération 98 présentés en Lorraine

Le 27 mars dernier, les premiers résultats de l'enquête intitulée *Génération 98* ont été présentés en Lorraine, à la demande du GREE, centre associé du Céreq en Lorraine, et de l'OREFQ.

M. MARTINELLI, qui pilote les aspects territoriaux du dispositif d'enquête au niveau national, a commenté ces premiers résultats en les situant dans des données de cadrage, notamment les indicateurs élaborés par le Groupe Statistique de l'Evaluation (placé auprès du CCPRA).

On note une bonne position de la Lorraine :

- Dans le domaine démographique : malgré un vieillissement certain de sa population, la Lorraine reste une région jeune.

- En matière d'enseignement supérieur : la région est relativement attractive pour les bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur, mais il s'agit toutefois d'une attraction modérée.

- Et de limitation du chômage des débutants : le taux de chômage est en mars 2001, trois ans après la fin des études, parmi les plus faibles de métropole. La durée d'accès à l'emploi est de 3,8 mois en moyenne pour les sortants de l'appareil de formation initiale de 1998.

- Et de salaires : les salaires médians des jeunes sont plutôt élevés comparativement aux autres régions de Province.

Les taux d'accès à certains types de contrats (adaptation et qualification notamment) sont plus élevés en Lorraine que dans d'autres régions métropolitaines. Le poids des stages financés par le Conseil régional reste pour sa part un peu plus faible (ce qui pourrait être dû à la prise de compétence tardive de cette institution sur les formations qualifiantes). Par contraste, les formations AFPA sont plus largement accessibles aux jeunes lorrains qu'elles ne le sont ailleurs.

Les résultats suscitent également de nombreuses questions. Ils laissent entrevoir par exemple un accroissement des écarts entre les régions au delà des politiques publiques mises en œuvre : les régions où le chômage était élevé il y a 10 ans, continuent à être plus en difficulté aujourd'hui.

La conjoncture fait également varier les indicateurs. On constate une nette amélioration de la situation des jeunes quand on compare les résultats de *Génération 98* avec ceux de l'enquête précédente, *Génération 92*. En Lorraine, c'est pour les bacheliers que les gains en emploi ont été les plus gros. Au final, la situation des sortants du niveau supérieur (au delà du bac + 2) s'avère, comparativement aux autres régions, un peu moins favorable.

Comparée à leurs pairs des autres régions, les jeunes de ce niveau connaissent une insertion correcte mais marquée par une certaine précarité et une faiblesse des salaires. Mais les diplômés lorrains restent favorisés en terme d'insertion par rapport aux sortants de la région qui ont un niveau d'études secondaire.

Le Céreq présente sur son site Internet une partie de ces premiers résultats à l'aide de cartes en couleur qui permettent de situer très aisément les régions. (Rubrique Etudes et Recherches ; Dossier " *Génération 98*. Premiers résultats sur l'insertion des jeunes ").

Contact : Daniel MARTINELLI, Céreq Marseille. Standard : 04 91 13 28 28  
Site Internet : [www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)

## ✓ Une approche cantonale de la précarité en Lorraine

Voici une production collective réalisée en décembre 2001 grâce à l'implication de plusieurs organismes lorrains : CAF, DRASS, DRTEFP, INSEE et ORSAS. Cette brochure de 70 pages présente un ensemble d'informations quantitatives extraites de la Base de Données Sociales Localisées (BDSL) créée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Les choix effectués dans cette brochure visaient à rendre compte de certains aspects des phénomènes d'exclusion en Lorraine, les indicateurs retenus étant considérés a priori comme des marqueurs de situation de pauvreté/précarité (demande d'emploi de longue durée selon l'âge et le sexe, allocation des minima sociaux comme le RMI, l'API et l'AAH, etc....). L'intérêt de cette publication est qu'elle propose une approche cantonale. Il est donc possible d'apprécier les disparités qui existent entre des territoires assez fins dans notre espace régional. Tous les indicateurs ont fait l'objet d'une présentation sous la forme de cartes.

En fin d'ouvrage, une typologie dressée en reprenant les différents indicateurs permet d'identifier les zones qui présentent des valeurs proches. Au final, une classification en 5 groupes de cantons a été construite. " De la typologie obtenue, il ressort surtout que les situations de précarité sont proportionnellement plus nombreuses dans les grandes agglomérations (Nancy, Vandoeuvre, Metz, Epinal, etc.) de la région et dans les cantons touchés, de manière directe ou indirecte, par les restructurations dans le secteur de la sidérurgie (cantons du bassin de Briey, de Pompey, etc.). "

Contact : DRASS de Lorraine. Téléphone Service Statistique : 03 83 39 29 11

## ✓ Les femmes en Lorraine. Egalités et disparités à travers les chiffres entre hommes et femmes

L'INSEE Lorraine vient de publier un bel ouvrage sur le thème de la parité entre hommes et femmes à travers les chiffres. Cet annuaire de 300 pages, structuré en 9 grands chapitres qui contiennent une mine d'informations, a été présenté au public le 08 mars 2002 à l'occasion de la journée de la femme. Il actualise une publication de l'INSEE réalisée sur le même thème en 1994. La DRINSEE Lorraine, la DRTEFP et la DRDFE se sont partagé la maîtrise d'ouvrage de cette nouvelle édition. Les analyses ont été produites grâce à une coopération entre plusieurs organismes : DRASS, DRDFE, DRTEFP, INSEE, OREFQ, ORSAS, Rectorat et SESGAR.

Au sommaire de l'ouvrage, on trouve : une préface et un rappel des dates importantes qui ont marqué l'histoire de l'émancipation des femmes, neuf chapitres couvrant les principaux champs de la vie familiale, sociale et professionnelle (ils portent sur les comparaisons internationales, la population et la famille, la population étrangère, l'éducation et l'orientation, l'emploi et la formation, les revenus et prestations sociales, la santé, le logement et les comportements sociaux) et enfin des annexes et une bibliographie.

On y apprend que les Lorraines adoptent des comportements de plus en plus proches des normes nationales. Mais que " si la condition des femmes s'améliore, les inégalités entre hommes et femmes sont encore nombreuses. Elles s'installent dès l'école où les jeunes filles boudent les filières scientifiques, s'orientant massivement vers les filières générales. Elles se poursuivent à l'âge adulte avec une faible diversification des professions et des secteurs d'activité ", la tenue plus fréquente d'emplois à temps partiel ou précaires et enfin une plus grande exposition au chômage. En revanche, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Cela reste une maigre consolation quand on sait que cette longévité s'accompagne de phénomènes croissants de solitude et d'isolement.

Une lecture à recommander à tous ceux qui veulent se forger une idée assez documentée sur cette question de l'égalité entre les hommes et les femmes qui constitue encore en 2002 un des enjeux de la société de demain.

Contact : INSEE Lorraine, Bureau des ventes.

Téléphone standard : 03 83 91 85 85